

## Pourquoi pas vous ?

Vous avez envie de contribuer à des projets de conservation et de développement du patrimoine naturel et paysager ? Vous avez envie de découvrir la nature ou d'émettre des avis et suggestions en matière d'environnement dans votre quartier ou votre commune ?

N'hésitez pas à rejoindre les partenaires actuels et à participer, selon vos disponibilités, aux différentes actions menées.

Le PCDN a besoin de votre collaboration.

Pour tout renseignement, contactez la cellule de coordination du PCDN (bas de page).



## Coordination et renseignements

Echevinat de l'Aménagement du Territoire,  
de l'Urbanisme et de l'Environnement

### Cellule de Coordination du PCDN

Avenue du Centenaire, 14 – 4053 CHAUDFONTAINE (EMBOURG)

Tél. : 04 361 54 76 (67) – Fax : 04 361 55 40

Internet : [www.chaudfontaine.be](http://www.chaudfontaine.be)

Courriel : [urbanisme@chaudfontaine.be](mailto:urbanisme@chaudfontaine.be)

- **Editeurs responsables**  
Laurent Burton, Échevin délégué aux fonctions de Bourgmestre  
Florence Herry, Échevin  
Avenue du Centenaire, 14 – 4053 CHAUDFONTAINE (EMBOURG)
- **Conception du projet**  
Stéphan Poncelet, Eco-conseiller-coordonateur du PCDN,  
Sylvie Decerf, Guide nature – membre du PCDN,  
Eugénie Capiou, Coordinatrice adjointe du PCDN,
- **Crédits photographiques**  
Stéphan Poncelet, Sylvie Decerf et Eugénie Capiou.
- **Cartographie**  
Michel Lambinon, Conseiller en aménagement du territoire et urbanisme
- **Graphisme et impression**  
UNIJEPI - [www.unijep.be](http://www.unijep.be)

## Carte du réseau écologique.



# Chaudfontaine



## Le Plan Communal de Développement de la Nature

L'objectif d'un PCDN est d'aider une commune à organiser sur son territoire un ensemble d'actions favorables au patrimoine naturel en tenant compte du développement économique et social. Ce plan vise donc à maintenir, à améliorer ou à restaurer la biodiversité au niveau communal en impliquant les acteurs locaux.

La nature ne doit pas être perçue comme une contrainte mais comme une ressource pour le développement futur !

Ce projet a été réalisé dans le cadre du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN), avec le soutien de la Wallonie.

## L'élaboration du PCDN passe d'abord par la cartographie du réseau écologique

On entend par réseau écologique, l'ensemble des habitats et des milieux de vie, qui permettront d'assurer la conservation à long terme des espèces sauvages, animales ou végétales, sur un territoire.

Ce réseau se traduit par un découpage du territoire en différents zones complémentaires, où les activités humaines sont plus ou moins intenses.

- **Les zones centrales (ZC)** de grand intérêt écologique où la conservation de la nature est prioritaire sur les autres fonctions.



- **Les zones de développement (ZD)** de moindre valeur écologique, où la conservation des espèces est compatible avec une exploitation économique. Elles assurent un rôle tampon entre ou autour des zones centrales et doivent donc pouvoir assurer une fonction d'accueil pour la faune et la flore.



- **Les zones de liaison (ZL)** constituées d'éléments linéaires permettant les migrations et les échanges entre les populations de ces divers milieux.



## Le PCDN, une démarche volontaire et participative.

Chaque commune élabore son propre Plan, selon les caractéristiques des milieux et des acteurs présents sur le territoire. Tous les acteurs locaux qui le désirent (élus locaux, comités de quartier, associations, particuliers,...) prennent part aux projets et deviennent ainsi **partenaires** du PCDN. Ces personnes sont amenées à se rencontrer et à échanger leur point de vue concernant le développement de la nature et du cadre de vie à l'échelle locale.

Dans le cas du PCDN de Chaudfontaine, le fonctionnement est assuré par :

- une cellule de coordination régionale et communale (dont fait partie le service Environnement).
- un partenariat constitué de plus de 50 partenaires (DNF-cantonement de Liège, Royal Syndicat d'Initiative, Foyer culturel, écoles, mouvements de jeunesse, Sources Chaudfontaine,...)

Toutes ces personnes se regroupent et travaillent donc de façon collégiale autour de grandes thématiques détaillées ci-après.

D'autres organismes soucieux de l'environnement réalisent un travail complémentaire à celui du PCDN.

- Le Plan MAYA



- Le Réseau Nature



- Les contrats de rivières Vesdre et Ourthe



## Des propositions... aux actions concrètes!

- **Tourisme et mobilité douce** : inventaire et balisage de tous les chemins et sentiers de promenade (matérialisés en une pochette de fiches) et plus récemment, inventaire de tous les sentiers et chemins vicinaux dans le but de proposer des itinéraires alternatifs dans le cadre de la campagne de Mobilité Douce.



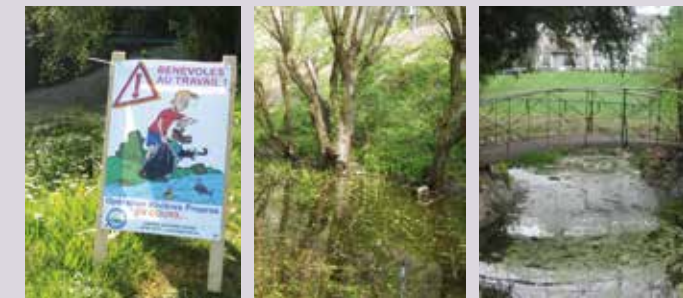
- **Paysages** : inventaire et valorisation des paysages remarquables utilisés par exemple afin de déterminer l'impact paysager d'un projet urbanistique avant octroi du permis.



- **Espaces verts** : aménagements et mise en valeur d'espaces verts publics et d'espaces naturels.



- **Eaux** : inventaire et restauration de zones humides, de points d'eau et de ruisseaux et participation aux Contrats de Rivières Ourthe et Vesdre.



- **Combles et clochers- bords de route** : aménagements en faveur de la faune et convention de fauchage tardif.



- **Information-sensibilisation du public via différents supports de communication**

